

**E**n ce début d'année 2022, et avec un peu de retard, il est conventionnel de présenter des vœux de bonheur et de santé. Je ne dérogerais pas à cette coutume et j'espère que l'épidémie virale actuelle soit vite derrière nous pour enfin vivre libre dans une démocratie retrouvée.

Mais malgré les difficultés de se réunir en présentiel, d'échanger avec les personnes qui veulent s'investir bénévolement, l'année 2021 a permis des avancées notables en ce qui nous concerne.

Ainsi, d'une part, la modification des statuts de la Fédération des AFP de Savoie, lors de l'assemblée générale extraordinaire de l'automne dernier, va permettre à des convaincus du développement du pastoralisme d'intégrer le Conseil d'Administration. En effet la création d'un collège de membres référents valide, sous conditions, l'investissement de certains adhérents d'AFP pour devenir administrateurs même s'ils ne sont pas président de leur association. L'apport de nouvelles têtes pensantes va contribuer au dynamisme de la fédération.

J'en profite pour lancer un appel aux AFP à rejoindre la fédération en réglant la cotisation d'adhésion. Certes les actions de cette structure ne sont pas réservées aux seules AFP adhérentes, mais en terme de crédibilité la voix portée devant les différentes instances est conditionnée par sa représentativité dans le milieu pastoral.

D'autre part, pour l'année 2021, la volonté de création de nouvelles AFP est dans une courbe ascendante. Certaines sont dans la phase finale de création, d'autres en gestation et de nombreux projets en discussion. A noter aussi le changement de certains bureaux d'AFP avec l'intégration de nouvelles personnes, signe encourageant d'amplifier et de pérenniser les actions entreprises.

Afin de maîtriser le développement d'un territoire rural, les collectivités prennent de plus en plus conscience de l'utilité des AFP pour la gestion de la propriété privée. En effet cette gestion collective est un maillon indispensable, et certaines communes ne se trompent pas en apportant un soutien matériel, voire financier, aux AFP du territoire. La généralisation de cette pratique aiderait grandement le travail des membres bénévoles impliqués dans ces associations et renforcerait leur motivation.

Alors en cette année d'élection présidentielle, j'oserai conclure cet éditorial par Vive les AFP, Vive le pastoralisme.



Gilles Vivet  
Vice président de la  
Fédération des AFP

## SOMMAIRE

**P 1 : Edito**

**P 2 : Plans Pastoraux Territoriaux**

**P 3-4 : Vie de la FDAFP**

**P 5 : Mesures compensatoires TELT - AFP des alpages du Châtel**

**P 6-9 : Multi-usage sur les territoires d'AFP**

**P 10-11 : Vie des AFP**

**P 12 : Un regard sur l'AFP des alpages du Châtel**

## Personnes ressources « AFP » en Savoie

- **Chambre d'Agriculture Savoie Mt-Blanc**  
Création : BERGER Emilie  
Pôle Territoires - ☎ 04 79 33 83 19  
40 rue du Terraillet - 73190 St Baldoph
- **Société d'Economie Alpestre de la Savoie**  
Suivi administratif, animation des AFP et de la FDAFP73 :  
MAILLAND-ROSSET Sébastien / ALLUIN (ROY) Audrey  
☎ 06 64 25 93 23 / 06 09 62 60 30  
smailland@sea73.fr / aalluin@sea73.fr
- **Conseil Départemental**  
DUPRAZ Jérôme ☎ 04 79 96 74 59
- **D.D.T. : Bâtiment l'Adret - 1 rue des Cévennes**  
- BP 1106 - 73011 Chambéry Cedex  
Cadre réglementaire et travaux :  
FARAUT François ☎ 04 79 71 73 33

**Avec le soutien de :**



**Fédération départementale des AFP de Savoie**  
Maison de l'agriculture et de la Forêt  
40, rue du Terraillet - 73190 Saint-Baldoph  
Tél. 04 79 60 49 33 / Mél : fdafp73@gmail.com



LE DÉPARTEMENT

# Fédération Départementale des AFP de Savoie - fonctionnement

Le bureau, depuis notre dernière publication, s'est réuni 2 fois : le 25 janvier et 16 décembre 2021. Le compte rendu est disponible et accessible à tous sur le site internet suivant : <http://www.echoalp.com/fd-afp.html>



*Vous souhaitez participer à une réunion du Conseil d'Administration ? Elles sont ouvertes, à titre consultatif, à tous les président(e)s d'AFP, les membres des conseils syndicaux des AFP et élu(e)s des communes support d'AFP, qui le souhaiteraient.*

## Travaux : les Plans Pastoraux Territoriaux

L'ensemble des Plans Pastoraux Territoriaux de Savoie, deuxième génération, a pris fin en 2021. Tous les territoires ont décidé de proposer à la Région une nouvelle version pour les cinq années à venir. Le calendrier est le suivant :

PPT	Territoire porteur	Représentant de la FDAFP au sein du Comité de Pilotage	Fin du PPT version 2	Calendrier
Tarentaise	Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise	Monique BASSI-LEGER	Novembre 2021	Réécriture en cours, prochain PPT pressenti pour le printemps 2022
Maurienne	Syndicat du Pays de Maurienne	Daniel THEVENON	Septembre 2021	Réécriture effectuée, Nouveau PPT opérationnel
Beaufortain, Val d'Arly et Grand Arc	Communauté d'Agglomération Arlyère	André BLANC-GONNET	Octobre 2021	Réécriture effectuée, Nouveau PPT opérationnel
Bauges	Parc Naturel Régional du Massif des Bauges		Octobre 2021	Réécriture effectuée, Nouveau PPT opérationnel
Belledonne	Espace Belledonne		Automne 2021	Réécriture effectuée, Nouveau PPT opérationnel

### INDICE DE FERMAGE

L'indice de fermage applicable pour les échéances comprises entre le 01 octobre 2021 au 30 septembre 2022 est de **106,48** soit une augmentation de 1,09 par rapport à l'année précédente.

Pour les alpages (dont les loyers sont normalement définis à l'aide d'une grille de points), la valeur du point indexée sur l'indice national de fermage est de **1,27€** pour la période du 01 octobre 2021 au 30 septembre 2022.

**NB : la base de répartition des recettes (loyer) est soumise uniquement au vote du syndicat. Il n'y a pas besoin de mettre en œuvre une enquête.**

### PAGE WEB

Pour rappel, la FDAFP dispose d'une page web à disposition de ses adhérents. La FDAFP y met en ligne :

⇒ les documents liés au fonctionnement institutionnel (statuts, membres du CA, CR de réunion ...)

⇒ Des documents liés aux actions de la FDAFP (diaporama des rencontres et formations)

⇒ Des fiches thématiques.

⇒ Ses actualités

<http://www.echoalp.com/fd-afp.html>



**Les AFP, en tant que structures collectives, sont éligibles aux aides via les PPT.** Les aides se basent sur la mesure 7.61 du FEADER, celle-ci sera amenée à évoluer à partir de 2023 mais jusqu'à **juin 2022**, elle reste identique. **Retrouvez toutes les informations sur les aides financières à disposition des AFP au lien suivant :**

[https://www.echoalp.com/documents/lettre\\_n22\\_vf\\_strd.pdf](https://www.echoalp.com/documents/lettre_n22_vf_strd.pdf) page 4

Après une année 2020 marquée par un contexte sanitaire compliqué, la FDAFP a enfin pu se réunir en Assemblée Générale le 05 juillet dernier à Albertville.

Une trentaine de personnes était présente pour faire le point sur l'année écoulée et pour se donner les lignes directrices pour l'année à venir.

La FDAFP ne cesse d'affirmer ses trois axes d'action. Bien que les années 2020 et 2021 furent toutes particulières, la FDAFP a maintenu son action. Les projets ne manquent pas et la dynamique lancée depuis 9 ans se poursuit comme le montre les encadrés ci-dessous.



### 1 Représenter et promouvoir les AFP auprès de l'ensemble des interlocuteurs

► Collaboration avec les partenaires institutionnels (Chambre d'Agriculture SMB, Conseil Départemental, Direction Départementale des Territoires)

2020 ► Participation à des commissions et comités de pilotages pour porter la voix des AFP (réunions publiques préalables à la création d'AFP, comités de pilotage PPT, bureaux et CA de la SEA, CDESI,...)

► Présence au tribunal des baux ruraux d'Albertville en tant que représentant des propriétaires

► Participation à la commission consultative paritaire départementale des baux ruraux

2021 ► Consolidation de la place de la FDAFP73 dans le paysage institutionnel savoyarde et plus largement.

### 2 Aider à la modernisation des AFP pour tendre vers un bon fonctionnement

► Création d'une base de données des AFP partagée avec la DDT

2020 ► Numérisation et toilettage des périmètres d'AFP avec mise en ligne d'une plateforme

► Communication auprès des collectivités sur le rôle et le fonctionnement d'une AFP, avec proposition de signature d'une convention

► Organisation d'une rencontre à destination des élus des collectivités → 2022

2021 ► Poursuite de la numérisation des périmètres d'AFP

► Recensement des besoins en site internet des AFP

► Création d'une feuille de route pour guider les AFP dans leurs relations avec les apiculteurs → 2022

### 3 Apporter une aide concrète aux AFP pour pérenniser leur action

► Conseil personnalisé et individualisé

► Rencontres annuelles annulées

► Formation informatique annulée

2020 ► Lettre semestrielle

► Fiches techniques

► Page internet <http://www.echoalp.com/fd-afp.html>

► « La FDAFP vous guide » Newsletter

► Formation informatique

2021 ► Lettre semestrielle

► Rencontres annuelles à Hermillon / Le Châtel

► Poursuite des autres outils



Retrouvez la présentation de l'AG, et plus de détails au lien suivant : <http://www.echoalp.com/projets-annuels-fdafp73.html>



La Fédération Départementale des Associations Foncières Pastorales de Savoie (FDAFP73) organisait jeudi 23 septembre ses rencontres annuelles sur la commune de La-Tour-en-Maurienne. Après l'annulation de l'édition 2020, la trentaine de participants était heureuse de se retrouver pour ce moment de convivialité et de partage.

Pour commencer cette journée, Yves DURBET, maire de la commune de La-Tour-en-Maurienne, a souligné l'importance des deux AFP de la commune (AFP des Câbles d'Hermillon et AFP des alpages du Châtel) permettant le maintien d'un cadre de vie et d'une activité agricole sur le territoire. Il a confirmé le soutien de la commune pour le fonctionnement des AFP mais aussi pour faciliter les investissements.

La première partie de la matinée a été consacrée à un temps d'Assemblée Extraordinaire de la FDAFP (voir encart ci-dessous).

Puis, les AFP ont pu présenter le travail réalisé sur leurs périmètres (voir présentations:

<https://www.echoalp.com/projets-annuels-fdafp73.html>)

Après une visite du secteur des Blanchés ayant fait l'objet de travaux dans le cadre des mesures compensatoires TELT (voir encart ci-après), les participants se sont rendus sur la ferme de la famille JULLIARD.

David JULLIARD s'est installé sur la

commune du Châtel (aujourd'hui La-Tour-en-Maurienne) en 2007, prenant la suite de l'activité de son père. Il élève environ 70 vaches allaitantes de race Limousine et Aubrac, et 160 brebis allaitantes. La surface agricole utile de l'exploitation est d'environ 150 hectares (alpage, pâture et fauche), essentiellement sur les AFP des alpages du Châtel et d'Hermillon. La présence de l'AFP des alpages du Châtel a été un réel aspect déclencheur pour l'installation sur la commune. David exerce une double activité, il est aussi ouvrier boucher.

Damien BONNET, neveu de David, exerce aussi avec lui, à titre individuel.

Les participants ont pu continuer les échanges en dégustant les fromages de Stéphane LAYMOND, exploitant venant faire pâturer ses vaches laitières sur l'AFP des Câbles d'Hermillon puis autour d'un repas à l'Auberge du Chaussy.

Le rendez-vous est donné à l'automne prochain pour les prochaines rencontres annuelles.



### AFP des Câbles d'Hermillon

Création : 1997

Surface : 622 ha

Nombre de comptes cadastraux : 160

Nombre de parcelles : 9321

Président : Claude REYNAUD



## Assemblée Générale extraordinaire - Modifications des statuts de la FDAFP

### 1 CONSTAT

Deux sièges sont vacants au Conseil d'Administration de la FDAFP dans le collège « membres actifs » composé des AFP.

Mais il persiste un manque de volontaires parmi les président(e)s d'AFP. Cependant des volontaires se sont manifestés parmi les membres des conseils syndicaux des AFP.

### MODIFICATIONS

Ouvrir le Conseil d'Administration aux membres des conseils syndicaux des AFP, dans les conditions suivantes :

■ Une seule personne par AFP peut être élue au sein de la FDAFP (président(e) ou membre du conseil syndical)

■ Cette personne est désignée par les membres de son bureau. Ce mandat peut prendre fin si l'AFP en question le décide.

**Vous souhaitez intégrer le Conseil d'Administration de la FDAFP ? Les prochaines élections auront lieu lors de l'AG au printemps 2022**

Retrouvez les nouveaux statuts de la FDAFP :  
[https://www.echoalp.com/documents/Statuts\\_FDAFP73\\_AGE2021.pdf](https://www.echoalp.com/documents/Statuts_FDAFP73_AGE2021.pdf)

### 2 CONSTAT

Actuellement, il existe deux collèges au sein de la fédération :

- **Membres actifs** : les Associations Foncières Pastorales autorisées concernées par l'objet et qui adhèrent à la fédération

- **Membres associés** : la Chambre d'Agriculture, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, la Direction départementale des Territoires ainsi que les collectivités territoriales support d'AFP autorisées et toutes nouvelles structures validées par l'assemblée générale.

Certains membres de la FDAFP souhaitent à terme se désengager de leurs mandats locaux (notamment au sein de leur AFP) mais rester impliqués dans la FDAFP.

### MODIFICATIONS

**Créer un troisième collège de « membres ressources » : les personnes pouvant représenter l'association auprès des instances, de part leur expérience passée au sein de l'association et en tant que président(e) d'AFP ou de part une compétence acquise sur les AFP.**

■ Avec la condition suivante : pour le rôle de président, la priorité doit être donnée aux membres actifs de la FDAFP étant donné qu'ils participent au quotidien des AFP de Savoie. Cependant, en cas de carence, la présidence peut être ouverte aux autres collèges (membres associés et membres ressources).

Les travaux de construction du tunnel euralpin Lyon-Turin impactant des habitats, des espèces protégées et des surfaces agricoles, TELT (Tunnel Euralpin Lyon Turin) est tenu de mettre en œuvre des mesures compensatoires agricoles et environnementales sur le territoire de la Maurienne. L'AFP des alpages du Châtel a rapidement été ciblée pour la mise en place de ces mesures sur son périmètre. En effet, depuis 2007, une partie du périmètre faisait l'objet d'une convention avec le Conservatoire d'espaces naturels pour la gestion des pelouses steppiques. De plus, Lyon-Turin-Ferroviaire avait déjà financé des travaux de restauration. Ainsi, la mise en œuvre d'un nouveau plan de gestion s'est traduite par des travaux sur deux zones :

### BLANCHES

À fin de compenser l'impossibilité de pâturer sur la tour de Bérold (enjeux environnementaux forts), les partenaires ont décidé de créer de nouvelles surfaces de pâturage pour la ferme Julliard sur la zone des Blanches.

Sur **2,5 hectares**, les travaux ont consisté en :

- Débroussaillage mécanique pour regagner des surfaces de pâturage (arrachage/broyage)
- Raccordement au réseau d'eau et adduction d'eau (à partir du réseau d'eau potable existant)
- Mise en place d'un abreuvoir
- Mise en place de clôtures fixes, hauteur 1,20 m
- Ensemencement (en accord avec le Conservatoire des Espaces Naturels)

Une attention particulière a été portée au maintien de quelques murgers, d'arbres fruitiers et de baguenaudiers, plantes hôtes de l'Azuré du baguenaudier.

Ces surfaces sont aujourd'hui pâturées par des brebis allaitantes.



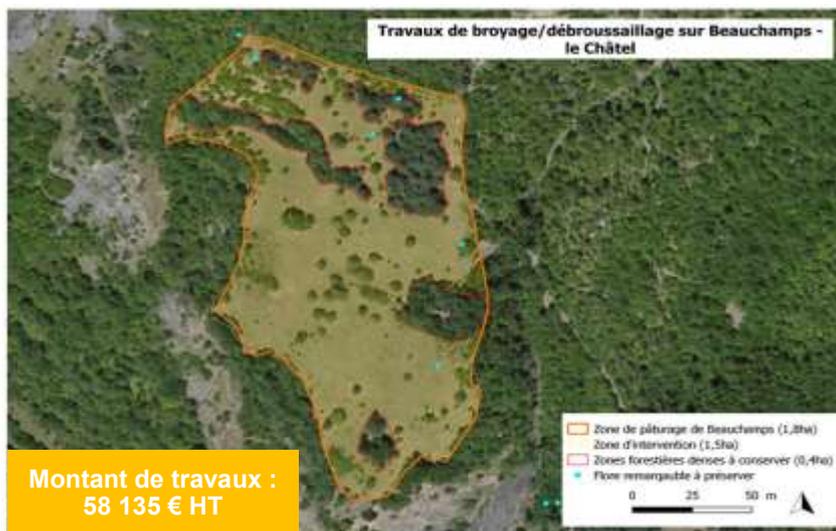
### BEAUCHAMPS

Sur ce secteur, l'objectif des travaux était de faciliter le maintien par pâturage des milieux ouverts.

Sur **1,5 hectares**, les travaux ont consisté en :

- Aménagement d'un captage et d'une adduction d'eau
- Mise en place d'une cuve et d'un abreuvoir
- Débroussaillage mécanique pour regagner des surfaces de pâturage (broyage/arrachage, bucheronnage des gros troncs)
- Ouverture d'un accès entre la partie haute et la partie basse
- Mise à disposition de clôtures (restants sur place dans un container)

Une attention particulière a été portée au maintien de quelques bosquets d'arbustes et d'arbres.



Les Blanches avant travaux



Les Blanches après travaux



Beauchamps après travaux

# Multi-usage sur les territoires d'Associations Foncières Pastorales

## Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et AFP

### LE PDIPR : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) recense, dans chaque département, des itinéraires ouverts à la randonnée pédestre, équestre et VTT. C'est un outil réglementaire cadré par le code de l'environnement (Art L.361-1). Chaque Conseil Départemental est chargé de mettre en œuvre un PDIPR à son échelle. Le PDIPR permet :

- l'accès aux espaces naturels par l'ouverture au public d'itinéraires de randonnée
- la protection légale du patrimoine sentier (inscription dans les documents d'urbanisme, par exemple un chemin rural inscrit au PDIPR ne peut plus être aliéné)
- un développement touristique maîtrisé

Les sentiers inscrits au PDIPR empruntent des voies situées sur des propriétés publiques, ou privées lorsque les propriétaires y autorisent le passage.

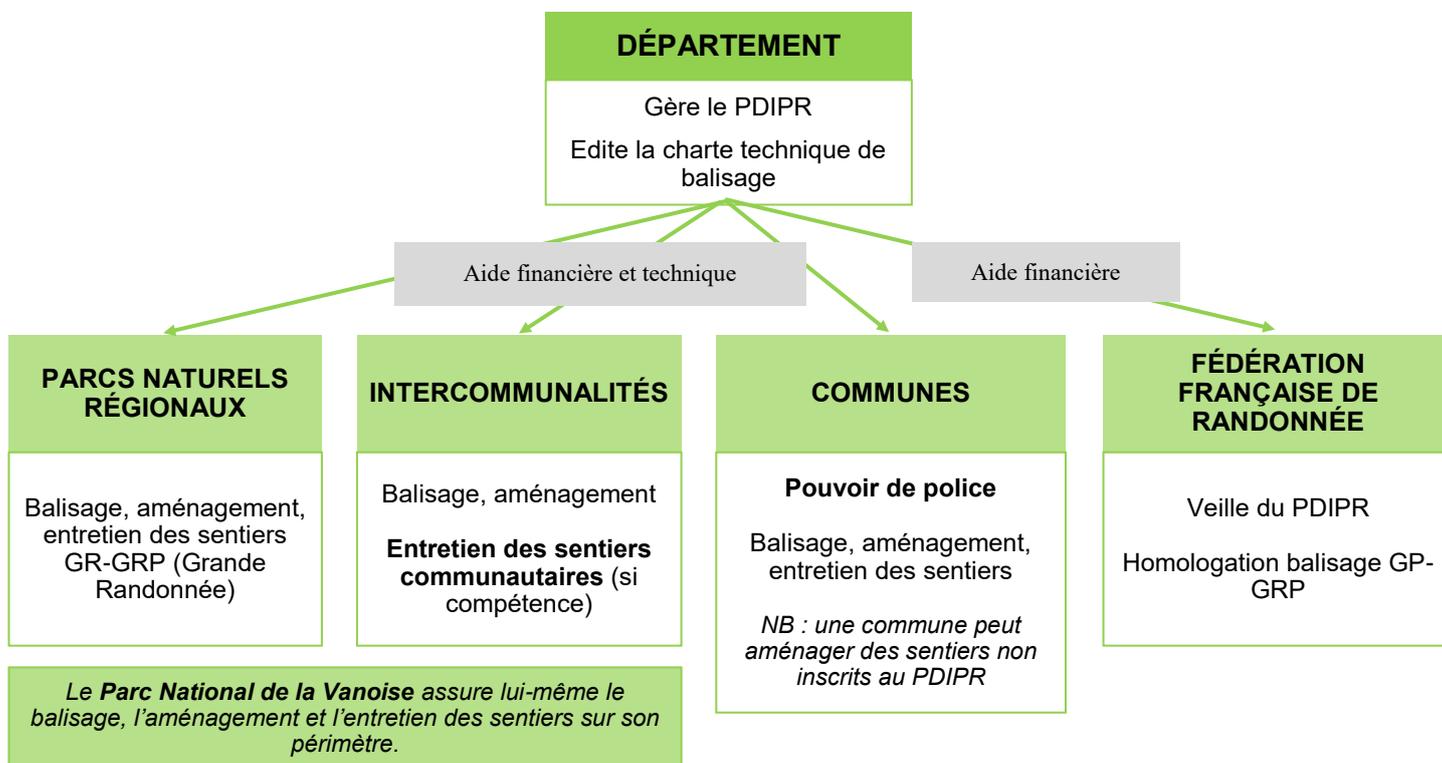


#### EN SAVOIE :

PDIPR mis en place en **1989**

**7 200 km** inscrits à ce jour

### LA FILIÈRE RANDONNÉE EN SAVOIE



**CDESI** (Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature) et **PDESI** (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires)

Les Départements sont compétents pour mettre en œuvre une CDESI et élaborer un PDESI, selon l'article R. 311 du code du sport afin de favoriser un développement concerté et harmonieux des sports de nature. La commission CDESI a pour mission première d'étudier les sites en cours d'inscription au PDESI (itinéraires VTTAE, départs de parapente,...) et peut formuler des préconisations si nécessaire. Le plan PDESI 73 vise à garantir un développement pérenne et qualitatif des lieux de pratique d'activités de pleine nature dans le respect des autres usages et enjeux. La CDESI 73 est composée d'une 40<sup>aine</sup> de membres représentatifs des différents enjeux en matière de sports de nature et comprend des représentants des acteurs touristiques, du mouvement sportif, des élus locaux, les services de l'Etat et des représentants des autres usagers de l'espace support de pratique (associations agréées de protection de l'environnement, office national des forêts, ...).

En Savoie, cette commission est présidée par Nathalie FURBEYRE (conseillère départementale, canton de Modane). Elle se réunit une à deux fois par an. **La Fédération des AFP de Savoie siège à la CDESI afin de représenter les propriétaires fonciers.** Elle peut ainsi émettre des réserves ou des recommandations sur les propositions d'aménagement (prise en compte des enjeux pastoraux, lien avec les contrats de location en place,...).

### LE PDIPR ET LES AFP

Environ :

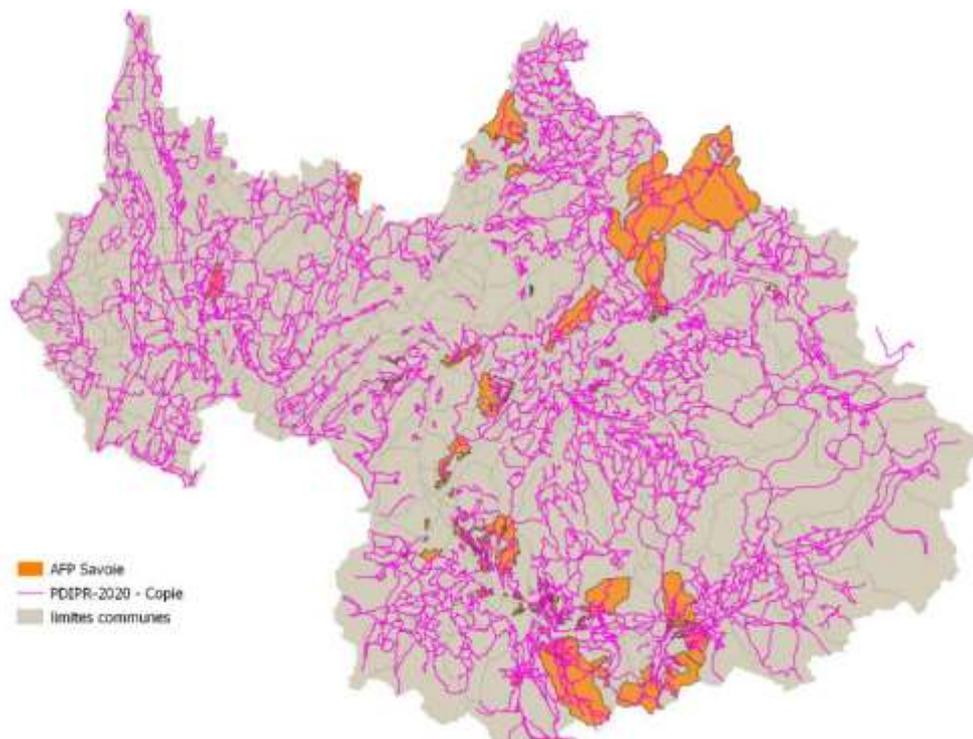
**500 km de sentiers**

PDIPR traversent les AFP

**5 000 parcelles** sont concernées par un sentier PDIPR

**1 900 propriétaires**

uniques sont concernés au sein des AFP par un sentier PDIPR



### CONTRACTUALISATION MAÎTRE D'OUVRAGE / PROPRIÉTAIRE

L'accord des propriétaires est un prérequis indispensable pour ne pas contrevenir au droit de propriété. Cet accord peut prendre différentes formes dont la contractualisation ; celle-ci permet un meilleur cadre de travail et de clarifier les rôles, responsabilités et engagements de chaque partie. Si l'espace est exploité par une autre personne que le propriétaire, il est important de l'associer à cette contractualisation.

**Etablir une convention permet de :**

- préciser les rôles, obligations et responsabilités de chacun
- cadrer les pratiques (quelle pratique sur quel itinéraire, ...)
- mettre en place un espace de dialogue

### Que se passe-t-il en cas d'accident (lié à la pratique randonnée) sur un sentier ?

Le juge se référera à la convention pour étudier les rôles et responsabilités de chacun (aménagement, propriétaire, exploitant etc.).



### ENJEUX ET PERSPECTIVES :

L'AFP constitue un outil unique pour la gestion intégrée de l'espace pastoral. Elle est à la croisée des différents enjeux de son territoire : pastoraux, forestiers, environnementaux mais aussi de multi-usage. **Ainsi, dans le cadre des aménagements touristiques, l'AFP est un interlocuteur essentiel pour :**

- disposer d'une vision d'ensemble des différents usages et des enjeux
- sensibiliser et consulter les propriétaires (en AG par exemple) sur des questions de partage de l'espace
- établir une convention d'autorisation de passage commune à tous les propriétaires
- faire le lien avec les exploitants agricoles, recueillir leurs besoins et leurs attentes pour permettre une bonne cohabitation des usages

Cependant, **deux vigilances** doivent être prises en compte :  
\_ l'AFP (via son/sa président/e) peut être un relai mais la consultation de cette dernière ne doit pas prendre la place d'une concertation locale avec les autres acteurs du territoire (collectivités, ONF, chasse,...) \_ les AFP sont gérées par des bénévoles.

### Actions de la FDAFP :

**Sensibiliser** les aménageurs / collectivités à la question des AFP : Qu'est-ce qu'une AFP ? Quelles sont les AFP de Savoie ?

**Donner aux aménageurs / collectivités les informations** nécessaires pour se mettre en lien avec les AFP : carte des AFP, contacts des présidents d'AFP.

# Multi-usage sur les territoires d'Associations Foncières Pastorales

## Signalétique pastorale à l'échelle de la Savoie

### UN PROJET PORTÉ PAR LE DÉPARTEMENT

Suite à une première phase d'étude préalable réalisée en 2020, le Département de la Savoie a lancé en 2021 le déploiement d'une **signalétique pastorale à l'échelle savoyarde**. Dans un contexte de fréquentation accrue des espaces montagnards par des activités de loisir, l'objectif de cette signalétique est de faire connaître le rôle du pastoralisme aux usagers du territoire, de les amener à mieux comprendre le fonctionnement des alpages et ainsi d'entraîner des changements de comportements.

Les panneaux ont été coconstruits par un groupe de travail composé d'acteurs du pastoralisme, de territoires et d'acteurs du tourisme. Au-delà de la création même des panneaux, ce projet a permis de créer du lien entre acteurs pastoraux et acteurs du tourisme et des activités de pleine nature.

**Gestion du déploiement :**  
Société d'Economie Alpestre de la Savoie

**Portage :** Communautés de Communes

**Financement :** 100 % de la part du Département (demande à effectuer auprès de la SEA)

**En 2021 :** déploiement lancé sur les territoires d'Arlysère et des Bauges

**En 2022 :** déploiement sur les autres communautés de communes le souhaitant



### UN « KIT » COMPLET POUR INDUIRE DES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS

Le kit signalétique a été construit comme un **cheminement**. L'objectif est d'amener les usagers, au fil de leur parcours, à mieux comprendre l'espace et les activités qui les entourent pour mieux les respecter. Ainsi, les usagers trouveront un premier panneau sur le parking pour les informer qu'ils vont entrer dans un espace où une activité pastorale est présente. Puis ils trouveront, au fil de leur parcours des pictogrammes les informant des bons comportements à avoir. Enfin, s'ils souhaitent aller plus loin, un panneau les éclairera sur l'alpage sur lequel ils se trouvent.



#### 1 PRÉSENTATION DU PASTORALISME

**Emplacement :** départs de randonnées / zones carrefours

**Dimensions :** A2 (42 X 60 cm)

**Objectifs :** informer sur le pastoralisme et son utilité pour le territoire, sensibiliser aux enjeux de la traversée de ces espaces, introduire la présence des pictogrammes de recommandation.

**Options :**

Possibilité de consulter une version en anglais en ligne

Possibilité d'ajouter des pictogrammes en dessous du panneau pour les cas particuliers (exemple : interdiction des chiens domestiques)



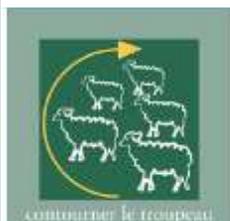
#### 2 ENSEMBLE DE PICTOGRAMMES DE RECOMMANDATIONS

**Emplacement :** Le long de l'itinéraires, associés à un équipement particulier

**Dimensions :** 12 X 12 cm

**Objectifs :** marquer l'entrée des espaces pastoraux, donner les recommandations à suivre

**Options :** 3 pictogrammes par alpage à choisir dans un catalogue d'une trentaine de pictogrammes



#### 3 PRÉSENTATION DE L'ALPAGE ET DU TROUPEAU

**Emplacement :** à proximité du cœur de l'alpage (sur le chalet par exemple)

**Dimensions :** A2 (42 X 60 cm)

**Objectifs :** valoriser le travail des alpagistes, « mieux connaître pour mieux respecter », sensibiliser sur les bons comportements

**Options :** 4 déclinaisons personnalisables par les alpagistes: bovin lait, bovin non laitier, ovin/caprin lait et ovin allaitant.

Ces panneaux seront posés de manière privilégiée sur des poteaux PDIPR et **une réflexion globale doit être engagée sur les territoires pour ne pas démultiplier les panneaux.**

Le Département a décidé d'utiliser les **pictogrammes développés dans les Pyrénées**, et également utilisés dans une grande partie du Massif Alpin (Isère, Drôme et certains départements de PACA) afin d'avancer vers une cohérence nationale et une reconnaissance aisée de cette signalétique par les usagers.

# Multi-usage sur les territoires d'Associations Foncières Pastorales

## Chiens de protection : expérimentation de géolocalisation d'un chien de protection

L'alpage du gros Crey, sur l'AFP Valmeinier, est exploité par le Groupement Pastoral des Blancches (transhumant). Les 1600 brebis sont gérées au quotidien par une bergère et un aide-berger. 4 chiens de protection sont présents toute la saison. Sur ce secteur très fréquenté en été (au cœur de la station), l'Office du Tourisme et les retours de l'enquête « Mon expérience avec les Chiens de Protection » ont mis en évidence des attentes pour une meilleure cohabitation entre les chiens de protection et les pratiquants d'activités de pleine nature.

Face à ce constat, l'AFP de Valmeinier a souhaité expérimenter un nouveau moyen de communiquer sur la présence de ces chiens. En 2020 et 2021, en accord avec les exploitants, la bergère et l'aide-berge, un chien de protection a été équipé d'une balise GPS. L'objectif : pouvoir donner l'information de localisation du chien à toutes les personnes qui le souhaitent pour que ces dernières choisissent leur itinéraire en fonction de cette information.

## DISPOSITIF MIS EN PLACE

### Balise GPS Secutec, modèle TR580W



Afin de garantir l'étanchéité de la balise, l'AFP a réalisé un boîtier avec un tuyau PVC, fermé de chaque côté avec un bouchon.

**+ une carte SIM avec abonnement Bouygue Telecom (4,99 € / mois)**

**+ un collier**

Un **numéro d'appel** est associé à la balise. La personne qui souhaite avoir l'information de localisation de la balise **envoie un SMS** à ce numéro. Cette personne reçoit ensuite un **lien internet vers une carte** (Google Maps) avec un point de géolocalisation.

## PARTENAIRES

### Association Foncière Pastorale de Valmeinier

À l'initiative du projet  
Achat de la balise GPS  
Création d'un support de communication

### Groupement Pastoral des Blancches

Fourniture du collier support  
Installation collier  
Vérification du chargement de la pile

### Société d'Economie Alpestre de la Savoie

Prise en charge du forfait téléphonique

### Office du tourisme de Valmeinier

Communication auprès des touristes



## COMMUNICATION

L'AFP de Valmeinier a réalisé une **affiche** qu'elle a transmis à l'Office de Tourisme. Cette affiche a aussi été placée, par les membres de l'AFP, aux départs des remontées mécaniques.

De plus, l'AFP a fait une **information au maire et aux conseillers municipaux** quant à la mise en place de ce dispositif.



## BILAN ET RETOURS D'EXPIÉRIENCE

### Retours techniques

En 2020, la balise a été endommagée par l'eau (suite à une baignade du chien). En 2021, le nouveau système, plus petit et plus étanche a fait ses preuves. De plus, la balise n'a été rechargée que 2 fois durant la saison.

### Données de consultation de la localisation du chien de protection

	Nombre d'utilisateurs	Nombre de demandes de
Juin	3	14
Juillet	14	76
Août	21	57
Septembre	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>149</b>

## MAURIENNE

### AFP DU CHÂTEL

Les travaux dans le cadre des mesures compensatoires agricoles TELT sur l'AFP du Châtel ont été réalisés à l'automne 2020 : débroussaillage et captage de l'eau.

### AFP DE MONTDENIS

Le GAEC des Ardoisiers s'est installé en mai 2020 dans la ferme de la 3CMA (Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan). Afin de gagner des surfaces de pâturage pour ce GAEC et pour le GAEC des Fromages de Montdenis, l'AFP porte un projet de reconquête pastorale auprès du PPT de Maurienne.

### AFP DE SAINT JULIEN

Un travail de toilettage des contrats existants et de contractualisation avec une dizaine de nouveaux propriétaires est en cours avec l'appui de la SEA. Ce site présente des enjeux naturalistes forts (Natura 2000, site Conservatoire gestion CEN73, mesures compensatoires TELT) qui seront pris en compte dans les contrats de location.



### AFP DU THYL

Des mesures compensatoires TELT seront mises en œuvre sur le territoire de l'AFP à partir de l'automne 2021. Ces mesures consistent en des travaux de reconquête pastorale, de rénovation de pistes et d'adduction en eau.

### AFP DE FONTAINE BOURREAU

L'AFP a participé au choix du candidat pour la reprise de la ferme communale de Saint Martin la Porte.

### AFP DE MONTVERNIER

Un temps de médiation a eu lieu ce printemps entre l'AFP et un nouveau propriétaire quant à l'utilisation de terrains nouvellement acquis (souhait du nouveau propriétaire de faire un jardin potager sur des terrains contractualisés avec des éleveurs : défaut d'information du notaire). De plus, l'AFP réfléchit à un projet de reconquête pastorale.

### AFP DES BOURGUIGNONS

L'AFP a renouvelé le contrat de location avec l'agriculteur en place.



### AFP DE VILLARODIN-BOURGET

Les travaux dans le cadre des mesures compensatoires TELT vont débuter à l'automne 2021. De plus, une éleveuse en chèvres laitières s'est installée à l'automne 2020. La construction de son bâtiment d'exploitation est quasiment terminée, l'AFP a réalisé un bail pour consolider l'installation.

### AFP DE MODANE PÉRIPHÉRIE

La présidente, Madame NUER, a démissionné. Le Vice-président, Jean-Marie CHINAL, assure l'intérim.

### AFP DE LA FONTANETTE

André DUFOUR, président de l'AFP depuis de nombreuses années, nous a quitté fin juin 2021. La FDAFP présente toutes ses condoléances à sa famille et ses proches. Daniel COSTERG est le nouveau président de l'AFP.



AFP de Valmeinier :  
Alpage du Crey du Quart

## AFP DE VALMEINIER

Deux alpages ont été mis en location : l'alpage du Crey du Quart (vaches laitières) et l'alpage des Fonds de Valmeinier (génisses). La saison a été concluante autant pour les éleveurs que pour l'AFP. Pendant l'été 2021, l'AFP a poursuivi l'expérience de géolocalisation des chiens de protection pour faciliter la cohabitation avec les usagers du territoire.

## AFP DE VILLARGONDRAN

L'AFP a ouvert des jardins partagés pour les propriétaires. De plus, elle réfléchit à un projet de reconquête pastorale.

## AFP DE MONTRICHER ALBANNE

Une ferme d'élevage caprin laitier devrait se construire fin 2021 sur le territoire de l'AFP.

## BELLEDONNE

### AFP DE MONTENDRY

Un diagnostic pastoral, porté par la CC Cœur de Savoie est en cours, celui-ci est réalisé avec l'appui de la SEA.

### AFP DE L'ADRET ET DES BLÂCHES

Des travaux de reconquête pastorale et d'alimentation en eau ont été réalisés.



AFP de Montfort :  
Alpage de la Côte, secteur de reconquête

## TARENTEISE

### AFP DE MONTFORT

Après s'être occupé des secteurs autour du village, l'AFP entreprend des travaux de reconquête pastorale sur l'alpage. De plus, en 2021, l'AFP a mis en place une convention pluriannuelle de pâturage avec le Groupement Pastoral de Montagny.

### AFP DE NÂVES

Suite à la démission du président, Frédéric ABONDANCE, et après l'interim assuré par Bernard GSELL, ancien maire délégué de Nâves, Nathalie GUYONNET, devient la nouvelle présidente de l'AFP.

### AFP DE CELLIERS

Des chantiers de débroussaillage ont été organisés. De plus, l'AFP a fait appel à un troupeau d'intérêt collectif. L'installation de deux exploitations a été confortée.

### AFP DU LAVOIR

Après de nombreuses années de forte implication, Paul LAZIER, Président de l'AFP, a décidé de laisser la présidence. Dans l'attente d'une prochaine élection, c'est la mairie de Modane qui assure l'intérim administratif.

## TROIS PROJETS D'AFP À L'ÉTUDE ...

**AVRIEUX** : l'enquête publique est terminée.

**LES BELLEVILLE (LA GITTAZ)** : un diagnostic agricole a été réalisé, une réunion d'information collective a eu lieu en août 2021, la partie administrative de l'enquête publique est envisagée pour début 2022.

**SAINT ALBAN D'HURTIÈRES** : la commune a sollicité la Chambre d'Agriculture et la SEA pour réaliser un diagnostic préalable et avancer dans sa réflexion de création d'une AFP.

**Des réunions ont aussi été organisées à la demande des élus des communes de Termignon (Val Cenis), de Villarembert Le Corbier et de Montagny, afin de leur présenter l'outil AFP.**

# Un regard sur ... l'AFP des Alpes du Châtel

## Association Foncière des Alpes du Châtel

### FICHE D'IDENTITÉ

**Commune concernée par l'AFP :** La-Tour-en-Maurienne (Le Châtel)

**Date de création :** 1982, suite à un incendie qui a déclenché une prise de conscience de la part de la commune et des habitants. En 2007, une AFP est créée sur les pâturages et les parcelles de fauche en bas du village. Les agriculteurs et les propriétaires étant les mêmes, les deux AFP décident de fusionner en 2012.

**Surface de l'AFP :** 626 ha

**Nbre de propriétaires :** environ 250

**Nbre de parcelles :** environ 8 000

**Président:** Fernand DUPRAZ

### FONCTIONNEMENT

Le **bureau** est composé de **8 actifs**. Parmi eux, se trouve un représentant de la commune. Le bureau se réunit environ 2 fois par an mais les membres échangent très régulièrement entre eux.

L'AFP a pour objectif de faire **une AG par an**, au mois de juin, environ 20 propriétaires sont présents en moyenne.

La commune met à disposition de l'AFP : du temps de secrétariat pour assurer la gestion budgétaire et comptable, et une salle pour les réunions.

### RESSOURCES

#### Aide au démarrage / extension

**Loyers :** 3 300 €/an, 25% sont redistribués aux propriétaires, le paiement est effectué seulement aux propriétaires disposant de plus d'1ha dans l'AFP et lorsque le cumul arrive à 20€.

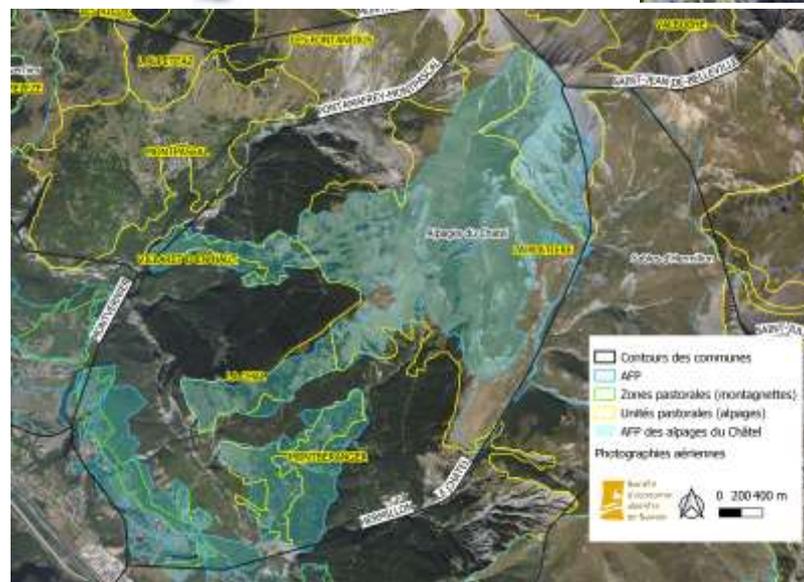


### CONTACT

Fernand DUPRAZ :  
bigoudous@wanadoo.fr /  
06.75.17.80.53



AFP des  
Alpes du  
Châtel



### MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE DE L'AFP

Environ **500 ha** sont exploités par :

Groupement Pastoral des Pâtres de la Crau, transhumants) : ovins viande, sur l'alpage.

David JULLIARD, dont le siège d'exploitation se trouve sur la commune : bovins et ovins viande.

**Sur des petites surfaces :** Eric GRANGE et Max CHIOZER avec des équins.

L'AFP a signé des **Conventions Pluriannuelles de Pâturage** avec les agriculteurs.

### TRAVAUX

**2020 :** réalisation des travaux liés aux mesures compensatoires TELT sur les secteurs des Blanchés et de Beauchamps (voir page 5).

**2021 :** réalisation d'une piste d'environ 500 mètres pour desservir les alpages du Villaret d'en Haut et travaux de reconquête pastorale (aides financières du Département et du FEADER via le Plan Pastoral Territorial de Maurienne).

